

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00921 Numéro SIREN : 852 077 742 Nom ou dénomination : A L'INUSABLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013563

13569

A L'INUSABLE

Numéro SIRET : **85207774200017**

Code APE : **4779Z**

**RN7 PLATEAU DE LOUZE
38550 LE PEAGE-DE-ROUSSILLON**

COMPTES ANNUELS

du 01/10/2021 au 30/09/2022

"Certifié Confiance"
EP

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Bilan détaillé	10
ACTIF	10
<i>Actif immobilisé</i>	<i>10</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>10</i>
PASSIF	11
<i>Capitaux Propres</i>	<i>11</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>11</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>11</i>
Compte de résultat détaillé	13
Liasse 22 IS RS	16
Annexes 22	31

A L'INUSABLE

Attestation de présentation

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A L'INUSABLE pour l'exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 42 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	223 611,62 Euros
chiffre d'affaires	239 707,91 Euros
résultat net comptable	35 503,78 Euros

Fait à LYON
Le 28/02/2023

Signature de l'Expert Comptable

edigest
Expertise Diagnostic et Gestion
Hedi BEN SAÏDANE
EXPERT-COMPTABLE
04 84 79 00 99
55 rue de la République - 69002 Lyon
contact@edigestconseils.com
SIRET 792 409 674 00019

Cabinet EDIGEST CONSEILS

A L'INUSABLE

Bilan

Bilan

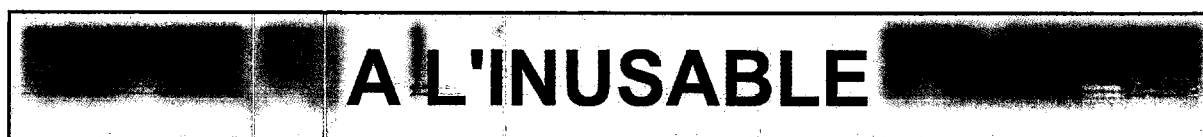
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	19 640	6 714	12 926	15 273	- 2 347
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	7 940	2 666	5 274	6 068	- 794
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	140 065	34 980	105 085	114 757	- 9 672
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	255		255	255	
TOTAL (I)	167 900	44 359	123 541	136 354	- 12 813
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	60 250		60 250	42 500	17 750
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises				4 549	- 4 549
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	7 280		7 280	1 935	5 345
. Personnel	33		33	7	26
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 323		2 323	4 531	- 2 208
. Autres	10 784		10 784	10 710	74
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	19 401		19 401	3 503	15 898
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	100 071		100 071	67 735	32 336
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	267 971	44 359	223 612	204 089	19 523

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-21 293	-26 632	5 339
Résultat de l'exercice	35 504	5 339	30 165
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	24 211	-11 293	35 504
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	104 046	123 387	- 19 341
. Découverts, concours bancaires		880	- 880
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	10 838	4 434	6 404
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 703	29 884	- 10 181
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	2 963	10	2 953
. Organismes sociaux	9 780	5 609	4 171
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 791	7 885	- 94
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 312		1 312
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	42 967	43 292	- 325
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	199 400	215 382	- 15 982
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	223 612	204 089	19 523



Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	19 640	6 714	12 926	15 273	- 2 347
201200 Frais de premier établissement	2 500		2 500	2 500	
201220 Frais de publicité	17 140		17 140	17 140	
280100 Frais d'établissement		1 849	-1 849	-1 216	- 633
280122 Amorts frais publicité		4 865	-4 865	-3 151	- 1 714
Concessions, brevets, droits similaires	7 940	2 666	5 274	6 068	- 794
205000 Logiciels	7 940		7 940	7 940	
280500 Concessions et droits similaires		2 666	-2 666	-1 872	- 794
Autres immobilisations corporelles	140 065	34 980	105 085	114 757	- 9 672
218100 Install. gene. agenc. amenag. div.	133 410		133 410	133 410	
218200 Matériel de transport	5 000		5 000		5 000
218300 Matériel de bureau et informatique	1 655		1 655	1 655	
281810 Amorts inst gene agenc		32 968	-32 968	-19 627	- 13 341
281820 Dot.matriel transport		1 000	-1 000		- 1 000
281830 Amorts mat bureau et infor		1 012	-1 012	-681	- 331
Autres immobilisations financières	255		255	255	
275000 Depots et cautionnements verses	255		255	255	
TOTAL (I)	167 900	44 359	123 541	136 354	- 12 813
Actif circulant					
En-cours de production de services	60 250		60 250	42 500	17 750
345100 Prestation de services s1	60 250		60 250	42 500	17 750
Marchandises				4 549	- 4 549
370000 Stock de marchandises				4 549	- 4 549
. Fournisseurs débiteurs	7 280		7 280	1 935	5 345
401000 Fournisseurs divers	7 280		7 280	1 935	5 345
. Personnel	33		33	7	26
421000 Personnel : rémunérations dues	33		33	7	26
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 323		2 323	4 531	- 2 208
445627 TVA sur immo. 20 %				495	- 495
445660 TVA Déductible	1 598		1 598	3 883	- 2 285
445867 TVA sur fnp	726		726	153	573
. Autres	10 784		10 784	10 710	74
467010 Compte débiteurs divers	74		74		74
467400 Prélèvt à affecter	10 710		10 710	10 710	
Disponibilités	19 401		19 401	3 503	15 898
512000 Crédit Mutuel	10 036		10 036		10 036
512110 CAISSE D'EPARGNE	7 110		7 110		7 110
531000 Caisse Espèce	1 159		1 159	1 651	- 492
531400 Caisse virements				1 450	- 1 450
531500 Caisse CB ET CB Sans contact	1 095		1 095	403	692
TOTAL (II)	100 071		100 071	67 735	32 336
TOTAL ACTIF (0 à V)	267 971	44 359	223 612	204 089	19 523

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000	10 000	
101000 Capital	10 000	10 000	
Report à nouveau	-21 293	-26 632	5 339
119000 Report à nouveau (solde débiteur)	-21 293	-26 632	5 339
Résultat de l'exercice	35 504	5 339	30 165
TOTAL (I)	24 211	-11 293	35 504
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	104 046	123 387	- 19 341
164000 Pret CM n° 0731320696002	25 375	35 128	- 9 753
164100 Pret CE n° 5809111	27 653	33 162	- 5 509
164200 Pret CE n° 5975720	14 420	15 037	- 617
164300 Pret CE n° 5912836	21 586	24 060	- 2 474
164400 Pret CM n° 0731320696005	15 013	16 000	- 987
. Découverts, concours bancaires		880	- 880
512000 Crédit Mutuel		255	- 255
512110 CAISSE D'EPARGNE		625	- 625
Associés	10 838	4 434	6 404
455100 Compte courant Mme PROUST	10 838	4 434	6 404
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 703	29 884	- 10 181
401000 Fournisseurs divers	15 348	28 964	- 13 616
408100 Fournisseurs	4 355	920	3 435
. Personnel	2 963	10	2 953
421000 Personnel : rémunérations dues	1 609	10	1 599
428200 Dettes provisio. pour congés payés	1 354		1 354
. Organismes sociaux	9 780	5 609	4 171
431000 Urssaf	776	4 974	- 4 198
437300 Retraites	532	494	38
437400 Prévoyance - mutuelle	141	141	
438200 Charges sociales sur congés payés	69		69
438601 Charges sociales Mme proust	8 262		8 262
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 791	7 885	- 94
445510 Tva à décaisser	1 169	3 156	- 1 987
445800 Tva à régulariser	6 622	4 729	1 893
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 312		1 312
448600 Autres charges à payer	1 312		1 312
Autres dettes	42 967	43 292	- 325
467000 Rétrocession Clients	21 194	20 019	1 175
467300 PIERRE KOEHL	21 773	23 273	- 1 500
TOTAL (IV)	199 400	215 382	- 15 982
TOTAL PASSIF (I à V)	223 612	204 089	19 523

A L'INUSABLE

Liasse 22 IS RS

Liasse 22 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>A L'INUSABLE</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																								
Adresse de l'entreprise <u>RN7 PLATEAU DE LOUZE 38550 LE PEAGE-DE-ROUSSILLON</u>																																																																																																																																																																																																																		
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>5</td><td>2</td><td>0</td><td>7</td><td>7</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>												8	5	2	0	7	7	7	4	2	0	0	1	7																																																																																																																																																																																										
8	5	2	0	7	7	7	4	2	0	0	1	7																																																																																																																																																																																																						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																																																																																																																																																																																																																		
Exercice N clos le <u>31/01/2022</u> *																																																																																																																																																																																																																		
ACTIF																																																																																																																																																																																																																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Brut 1</th> <th>Amortissements-Provisions 2</th> <th>Net 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISE</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>010</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Fonds commercial *</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Autres *</td> <td>014</td> <td>27 580</td> <td>18 200</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles *</td> <td>028</td> <td>140 065</td> <td>105 085</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td>255</td> <td>255</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>167 900</td> <td>123 541</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td>STOCKS</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td>60 250</td> <td>60 250</td> </tr> <tr> <td> Marchandises *</td> <td>060</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances (2)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>20 420</td> <td>20 420</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>19 401</td> <td>19 401</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>100 071</td> <td>100 071</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>267 971</td> <td>223 612</td> </tr> <tr> <td colspan="12">PASSIF</td> </tr> <tr> <td colspan="12">Exercice N NET</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>10 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>(21 293)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>35 504</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td>24 211</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>154</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="6">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>104 046</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td>19 703</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td> <td>169</td> <td>9 408</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>199 400</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>223 612</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td>5 000</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010			Fonds commercial *				Autres *	014	27 580	18 200	Immobilisations corporelles *	028	140 065	105 085	Immobilisations financières * (1)	040	255	255	Total I (5)		044	167 900	123 541	ACTIF CIRCULANT	STOCKS				Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	60 250	60 250	Marchandises *	060			Avances et acomptes versés sur commandes	064			Créances (2)				Clients et comptes rattachés *	068			Autres * (3)	072	20 420	20 420	Valeurs mobilières de placement	080			Disponibilités	084	19 401	19 401	Charges constatées d'avance *	092			Total II		096	100 071	100 071	Total général (I + II)		110	267 971	223 612	PASSIF												Exercice N NET												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000		Écarts de réévaluation	124			Réserve légale	126			Réserves réglementées *	130			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			Report à nouveau	134	(21 293)		Résultat de l'exercice	136	35 504		Provisions réglementées	140			Total I		142	24 211		Provisions pour risques et charges		154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	104 046		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			Fournisseurs et comptes rattachés *	166	19 703		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	9 408		Produits constatés d'avance	174			Total III		176	199 400		Total général (I + II + III)		180	223 612		RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 000	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																														
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010																																																																																																																																																																																																																
	Fonds commercial *																																																																																																																																																																																																																	
	Autres *	014	27 580	18 200																																																																																																																																																																																																														
	Immobilisations corporelles *	028	140 065	105 085																																																																																																																																																																																																														
	Immobilisations financières * (1)	040	255	255																																																																																																																																																																																																														
Total I (5)		044	167 900	123 541																																																																																																																																																																																																														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																																	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	60 250	60 250																																																																																																																																																																																																														
	Marchandises *	060																																																																																																																																																																																																																
	Avances et acomptes versés sur commandes	064																																																																																																																																																																																																																
	Créances (2)																																																																																																																																																																																																																	
	Clients et comptes rattachés *	068																																																																																																																																																																																																																
	Autres * (3)	072	20 420	20 420																																																																																																																																																																																																														
	Valeurs mobilières de placement	080																																																																																																																																																																																																																
	Disponibilités	084	19 401	19 401																																																																																																																																																																																																														
	Charges constatées d'avance *	092																																																																																																																																																																																																																
Total II		096	100 071	100 071																																																																																																																																																																																																														
Total général (I + II)		110	267 971	223 612																																																																																																																																																																																																														
PASSIF																																																																																																																																																																																																																		
Exercice N NET																																																																																																																																																																																																																		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000																																																																																																																																																																																																															
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																																
	Réserve légale	126																																																																																																																																																																																																																
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																																																																																																																
	Report à nouveau	134	(21 293)																																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice	136	35 504																																																																																																																																																																																																															
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																																
	Total I		142	24 211																																																																																																																																																																																																														
	Provisions pour risques et charges		154																																																																																																																																																																																																															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	104 046																																																																																																																																																																																																															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	19 703																																																																																																																																																																																																															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	9 408																																																																																																																																																																																																															
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																																
	Total III		176	199 400																																																																																																																																																																																																														
Total général (I + II + III)		180	223 612																																																																																																																																																																																																															
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																													
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 000																																																																																																																																																																																																												
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																													

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2022

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A L'INUSABLE						Néant ☐		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	27 580	412		414		416	27 580	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	133 410	452		454		456	133 410	
	Matériel de transport	460		462	5 000	464		466	5 000	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 655	472		474		476	1 655	
Immobilisations financières		480	255	482		484		486	255	
TOTAL		490	162 900	492	5 000	494		496	167 900	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	6 238	502	3 141	504		506	9 379	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	19 627	542	13 341	544		546	32 968	
	Matériel de transport	550		552	1 000	554		556	1 000	
	Autres immobilisations corporelles	560	681	562	331	564		566	1 012	
TOTAL		570	26 546	572	17 813	574		576	44 359	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (à ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	593	594	595	
TOTAL					596	598	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A L'INUSABLE		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobili- sations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780
II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	41 248
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	41 248
Déficits de l'exercice		960	
Total des déficits restant à reporter		970	41 248
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380 11 966
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise: A. L'INUSABLE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/10/2021 et clos le: 30/09/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	239 708
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		108	239 708
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	30 500
Variation positive des stocks		111	17 750
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	48 253
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	98 491
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	36 828
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	55 743
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	757
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	191 819
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	96 142
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	96 142
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30092022

SIREN

8 5 2 0 7 7 7 4 2

Dénomination de l'entreprise

A L'INUSABLE

Adresse (voie)

RN7 PLATEAU DE LOUZE

Code postal

38550

Ville

LE PEAGE-DE-ROUSSILLON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30092022

SIREN

8 5 2 0 7 7 7 4 2

Dénomination de l'entreprise

A L'INUSABLE

Adresse (voie)

RN7 PLATEAU DE LOUZE

Code postal

38550

Ville

LE PEAGE-DE-ROUSSILLON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

9.003 Export-Comptables janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2022	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Tenir à date du service	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01102021	et clos le	30092022
Régime simplifié d'imposition		☒	
Régime réel normal		☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: A L'INUSABLE RN7 PLATEAU DE LOUZE 38550 LE PEAGE-DE-ROUSSILLON		Adresse du siège social:	
SIRET 8 5 2 0 7 7 7 4 2 0 0 0 1 7		M@il : emilieproust@hotmail.com	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans la groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %		36 391	
2 Plus-values		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: EDIGEST CONSEILS 55 RUE DE LA REPUBLIQUE 69002 LYON		Nom et adresse du conseil: T@l: 0484790099	
OGA/OMGA Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:		Date: 16012023 Lieu: LE PEAGE-DE-ROUSSILLON	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné		Qualité et nom du signataire: MME PROUST GERANTE	
Signature:			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire:			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 bis-SD 2022
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a
	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾		c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e
		f
		g
		h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)	
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué
	Montant des sommes versées:	
	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement
	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3
J DIVERS		
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)		
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
K CADRE NE CONCERNANT QUÉ LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %
à 15 %	à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	
L CADRE NE CONCERNANT QUÉ LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONIS		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2022)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise A L'INUSABLE

du 01/10/2021

Adresse RN7 PLATEAU DE LOUZE 38550 LE PEAGE-DE-ROUSSILLON

au 30/09/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	LACOUR Eric Manutentionnaire				2 Rue Emilie Romanet 38370				
2	SERRUT Clairanne Technico Commerciale				14 Rue Pierre Dupont 38550				
3	DEZIER Emeric Manutentionnaire				178 Chemin des Pins 26240				
4	BOUCQ Madeline Apprentie				65 Allée de la Meige 26210				
5	TAILLEFER Pierrick Manutentionnaire				18 Chemin de la Tour 38150				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Prais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❶)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❷)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	7 983			7 983				7 983	
2	7 873			7 873				7 873	
3	4 472			4 472				4 472	
4	2 485			2 485				2 485	
5	857			857				857	
6									
7									
8									
9									
10									
**	23 669			23 669				23 669	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		8 626
Total		8 626

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	32 295	- de l'exercice . 2022 . . . ⑩	36 391
- de l'exercice précédent ⑩	56 051	- de l'exercice précédent ⑩	5 708
Nom et qualité du signataire MME PROUST GER		À LE PEAGE-DE-ROUSSILLON, le 16/01/2023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)			
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice			
A- Règles de droit commun			
Charges financières nettes de l'exercice		a	
EBITDA fiscal de l'exercice		b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)		(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)		(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé			
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %		d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %		e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)		f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres		g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres		h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report**A- Suivi des charges financières nettes en report**

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

BAGLE Experts-comptables Janvier 2022

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2022)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

A L'INUSABLE

RN7 PLATEAU DE LOUZE 38550 LE PEAGE-DE-ROUSSILLON

85207774200017

4779Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	36 391
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	36 391
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	36 391

l **III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

(0)

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

A L'INUSABLE

Annexes 22

Annexes 22**A L'INUSABLE****ANNEXE**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 223 611,62 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 35 503,78 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/02/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A L'INUSABLE**ANNEXE**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.1.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

A L'INUSABLE

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

A L'INUSABLE**ANNEXE**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Frais d'établissement = 19 640 E**

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement	19 640	4 865	14 775	%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	19 640	4 865	14 775	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 167 900 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 580			27 580
Immobilisations corporelles	135 065	5 000		140 065
Immobilisations financières	255			255
TOTAL	162 900	5 000		167 900

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 44 359 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 238	3 141		9 379
Immobilisations corporelles	20 308	14 672		34 980
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	26 546	17 813		44 359

3.2.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de premier établissement	2 500	0	2 500	de 3 à 5 ans
Frais de publicité	17 140	4 865	12 275	10 ans
Logiciels	7 940	2 666	5 274	10 ans
Install. gene. agenc. amenag. div	133 410	32 968	100 442	10 ans
Matériel de transport	5 000	1 000	4 000	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 655	1 012	643	5 ans
TOTAL	167 645	42 510	125 135	

A L'INUSABLE**ANNEXE**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 20 675 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	255		255
Actif circulant & charges d'avance	20 420	20 420	
TOTAL	20 675	20 420	255

A L'INUSABLE**ANNEXE**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 10 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 199 400 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	104 046	104 046		
Dettes financières diverses	10 838	10 838		
Fournisseurs	19 703	19 703		
Dettes fiscales & sociales	21 845	21 845		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	42 967	42 967		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	199 400	199 400		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 15 352 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 355
Dettes fiscales & sociales	10 997
Autres dettes	
TOTAL	15 352

A L'INUSABLE**ANNEXE**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

A L'INUSABLE

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS

A L'INUSABLE**ANNEXE**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 15 352 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 355
Fournisseurs(408100)	4 355
Dettes fiscales et sociales :	10 997
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	1 354
Charges sociales sur congés payés(438200)	69
Charges sociales mme proust(438601)	8 262
Autres charges à payer(448600)	1 312
TOTAL	15 352

A L'INUSABLE

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2022 12 mois	30/09/2021 12 mois	30/09/2020 18 mois	31/03/2019 12 mois	31/03/2018 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000		
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	239 708	253 684	265 240		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	53 317	21 672	-16 419		
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	53 317	21 672	-16 419		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	35 504	5 339	-26 632		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	25 190	44 674	9 762		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	19 764	22 491	27 321		

Observations complémentaires

A L'INUSABLE**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet EDIGEST CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A L'INUSABLE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/09/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	223 612
Chiffre d'affaires hors taxes	239 708
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	35 504

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EDIGEST CONSEILS
Fait à LYON le 28/02/2023

L'INUSABLE**SOMMAIRE**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

Société A L'INUSABLE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000€
Siège social Plateau de Louse – RN7 – 38850 LE PAGE EN ROUSSILLON
RCS 852 077 742
SIRET : 852 077 742 00017

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 05 Septembre 2023

L'an deux mille vingt trois
Le cinq septembre.
A dix-huit heures.

L'associée unique de la société A L'INUSABLE SARL au capital de 10000 euros divisés en 10000 parts sociales de 1 euros chacune, dont le siège social est au Plateau de Louse - RN7 - 38850 LE PAGE EN ROUSSILLON, statue en assemblée ;

Rappel l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation des résultats

Première résolution :

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 35 504 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022, et qui se chiffrent à 35 504, de la manière suivante :

- | | |
|----------------------|--------------|
| ➤ Report à nouveau : | 21 293 euros |
| ➤ Réserve légale : | 1 000 euros |
| ➤ Autres réserves : | 13 211 euros |

Troisième résolution :

Emilie PROUST, agissant en qualité de gérante de la société à tous pouvoirs pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

SARL A L'INUSABLE
LA P'TITE RUCE
Emilie PROUST
Président de la société
RN7 Plateau de Louse
38550 LE PAGE DE ROUSSILLON
04 74 29 74 79
SIRET 852 077 742 00017 RCS Roussillon APE 4779Z